

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DES MEMBRES DU CONSEIL D ADMINISTRATION
DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DU CANTAL**

SDIS 15 - Le jeudi 20 octobre 2016

Présents : BLANC Serge - HUGON Jacques - FRAISSINIE Roger - CARRIER Jean Paul - PINQUIER Pierre - JACQUE Mickael - AURIACOMBE Chrystelle - FREYSSIGNET Pascal - CAYROU Laurent - MARTRES Laurent - LAMBERT Kévin - BAUGER Patrice - PAGIS Emilia - VALRIVIERE Philippe - ROCHER Olivier - FARRADECHE Frédéric - Colonel Jean-Philippe RIVIERE - CELLARIER Romain - ORCEYRE Stéphane - RAMADIER Cédric - SABATIER Pierre - DEFLISQUE Alain - TISSANDIER Christophe - FOURCAT Stéphanie.

Étaient excusés : Colonel Arnaud LOYER - PRINTINHAC Emmanuel - SOULE Rémy - ROQUE Karine.

19H15 : Ouverture de la séance par le Président le Lieutenant Frédéric FARRADECHE

Ordre Du Jour :

• **ABSENCES REPETEES DES MEMBRES ELUS AU CA**

Suite aux absences répétées d'Emmanuel PRINTINHAC, il a été décidé de le radier du conseil d'administration comme le prévoit nos statuts. Il lui est précisé dans le courrier qu'il sera toujours le bienvenu parmi nous lorsqu'il aura plus de disponibilité.

• **RETEX CONGRES NATIONAL**

Quelques petites informations récoltées lors du congrès national :

Sport : Les certificats médicaux auront une validité de 3 ans.

Lors des toutes manifestations sportives, nous devons mettre à disposition un local pour le contrôle anti-dopage.

Sapeurs-pompiers : Le sujet a été la parité H/F. Il y a des femmes de grade sapeur à chef de centre professionnel.

Pour favoriser la parité chez les volontaires, certaines communes établissent par exemple des conventions de prise en charge des enfants à la cantine et à la garderie lorsque que la maman part en intervention. Aujourd'hui certains hommes profitent également de ces conventions. Pour information, cela existe dans l'Allier.

- **CONGRES REGIONAL**

Le congrès régional aura lieu à Blesles le samedi 19 novembre prochain.

- **CONGRES NATIONAL 2017**

Le congrès étant en corse en 2017. Le coût financier sera conséquent. Il est décidé que seul 9 membres du conseil d'administration s'y rendront avec le trafic 9 places. Un appartement sera loué en centre-ville pour au moins 5 jours.

- **VEHICULE 9 PLACES UD**

Un groupe de travail composé de Laurent CAYROU, Laurent MARTRES, Romain CELLARIER, Serge BLANC, Jacques HUGON, Alain DEFLISQUE, Cédric RAMADIER et Patrice BAUGER se réunira le vendredi 28 octobre à 18 h au CIS Neussargues pour travailler sur le règlement de prêt du véhicule.

Une fiche de modalité pour le prêt du véhicule sera diffusée ultérieurement dans les centres.

- **AGENDAS DE POCHE 2017**

Il est impératif de préparer rapidement. Chaque responsable de commission doit transmettre ses informations à Christel pour l'élaboration de la maquette.

- **JOURNEE DU 12 NOVEMBRE : LA GRANDE CAUSE**

Jérôme PARENT, secrétaire général de l'ADPC présente les actions de sensibilisation aux gestes de 1ers secours qui auront lieu ce jour-là.

Un mail sera envoyé aux moniteurs et aux sapeurs-pompiers pour chercher des volontaires.

- **SPORT**

La commission s'est réunie le 14 octobre et a établi le calendrier 2017 qui sera prochainement transmis dans les centres.

Il est envisagé de modifier notre course VTT en duathlon : course à pied + VTT.

Laurent MARTRES propose d'établir une liste des référents départementaux des manifestations nationales avec leurs coordonnées et qu'elle soit diffusée dans les centres.

Un courrier d'information sera envoyé prochainement dans les centres pour informer de la condition d'attribution de l'aide aux sports, 45 € par jour si l'intéressé à participer à une manifestation udsp. Le chèque sera remis à l'intéressé ou à un membre de l'équipe (pour les sports collectifs) lors du congrès départemental qui suivra. Si personne ne vient récupérer le chèque, l'aide est perdue.

Il a été souhaité que la remise du chèque se fasse ainsi pour pouvoir mettre à l'honneur nos sportifs.

Une carte cadeau de 50 € + un mot de félicitations seront remis également au congrès de l'udsp à nos sportifs qui finiront champion de France.

- **QUESTIONS DIVERSES**

Le CA valide la demande d'allocation d'un remariage si le conjoint est différent de la (ou des) demande précédente.

La section des anciens remet au PUD deux chèques de 250 €, un pour les orphelins du Cantal et l'autre pour l'ODP.

Fin de la réunion à 22 heures

Signature des membres du Bureau :